

Semaine du 19 au 23 Août

Mon enfant fréquentera l'accueil de Riaillé:

	Journée Repas	Matin	Après-midi	Repas
Lundi 19 Aout				
Mardi 20 Aout				
Mercredi 22 Aout				
Jeudi 23 Aout				
Vendredi 24 Aout				

Fiche complémentaire

N'hésitez pas à contacter votre CE ou le CCAS de votre commune pour obtenir des aides.

3 Accueils : Joué-sur-Erdre, Teillé, Riaillé.
Places limitées sur chaque accueil

Journée : Arrivée entre 7h15 et 9h30.

Départ entre 16h30 et 18h45.

1/2 Journée :

- * matin sans repas : arrivée 7h15/9h30, départ à 11h45
- * après midi sans repas : 13h30/14h, départ 16h30/18h45
- * matin avec repas : 7h15/9h30, départ 13h30
- * après midi avec repas : 11h45, départ 16h30/18h45

Selon l'article 8 du règlement intérieur, uniquement les repas et gouters sont servis par le SIVOM. Un petit déjeuner peut être servi à la demande pour un cout de 0€86.

Attention, les places sont limitées en fonction de la capacité d'accueil et du nombre de personnel encadrant justifié par la réglementation. Toutes nos sorties sont tenues au taux d'encadrement en fonction de l'âge des enfants et de l'activité prévue.

Facturation des activités :

L'accueil de loisirs est un service payant faisant l'objet d'une facturation, réalisée en fonction du quotient familial CAF ou MSA. Pour calculer le tarif qui vous sera appliqué personnellement, vous devez multiplier votre quotient familial par le taux d'effort ci-dessous:

Journée : 1.706 %, 1/2 Journée avec repas : 1.268%, 1/2 Journée sans repas : 0.925%,
- 10 % de réduction par enfant présent tous les jours de la semaine.
- 10% de réduction pour les familles ayant 3 enfants fréquentant l'accueil de loisirs.

Exemple tarifs selon QF	Journée	1/2 Journée avec repas	1/2 Journée sans repas
588	10.03 €	7.45 €	5.44 €
1042	17.78 €	13.21 €	9.64 €

Pour plus de renseignements :

Coordinatrice Enfance Jeunesse : 02.28.01.89.19 : sej@sivom-secteur-riaille.com

ALSH Joué/Erdre : 02.28.24.80.52 : accueiljoue@sivom-secteur-riaille.com

ALSH Teillé : 02.28.01.30.15 : alshvacancesete@gmail.com

ALSH Riaillé : 02.40.97.86.19 : accueilriaille@sivom-secteur-riaille.com

